

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 31 août 2018

Début : 20h20

Salutations de Mario.

Personnes présentes :

- Membres actifs : Mario Ramalho (président), Géraldine Ramalho (secrétaire), Julian de Lima (caissier), André Magne, Bertrand Clerc, Emilie Zimmermann, Ronald Gendre, Rémy Philipona, Nadia Schneider, Linda Schneider, Valentine Burgy, Martine Clerc, Adeline Meuwly, Marinette Angéloz, Hubert Clerc, Jérôme, Pascal Schouwey
- Invités : Mme Paola Ghielmini Krayenbuhl de la commune de Gibloux

Excusés :

- Membres actifs : Jérôme Schumacher, Christophe Rody, Jean-Noël Clerc, Jasmine Francey, Adeline Meuwly, Patricia Duc.
- Paroisse : Mme Catherine Philipona.
- Invités : Denis Clerc, Fabienne Andrey, Chantal Schneider, Chantal Brugger, Frédéric Zimmermann, André Clerc et la marraine Françoise Magne.

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1 septembre 2017 et de l'AG extraordinaire du 6 juin 2018 (disponible sur le site Internet)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs et approbation
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Présentation du programme 2018/2019
7. Admissions, démissions, congés
8. Nominations statutaires et réélection du comité
9. Divers

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Jean-Pierre Zimmermann et Bertrand Clerc.

1. Approbation du procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

Le PV de l'assemblée générale du 1 septembre 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 6 juin 2018 sont approuvés à l'unanimité par applaudissements. Géraldine est remerciée pour son travail.

2. Comptes annuels

Société de musique La Lyre

Bilan au 30 juin

Actifs		2017	2018
Liquidités et titres			
1000	Caisse	356,10	773,15
1010	CCP 17-917-6	32 647,05	35 317,05
1020	BCF 01 10 064.645-07	13 717,60	11 669,65
1021	Raiffeisen 30013.09	3 643,30	3 355,10
1050	Raiffeisen part sociale	200,00	200,00
1055	Impôt anticipé	0,00	0,00
1080	Dépôt clé	50,00	50,00
Total des liquidités		50 614,05	51 364,95
Créances et stoks			
1200	Débiteurs	1 760,00	0,00
1700	Matériel Divers	1,00	1,00
1800	Uniformes	1,00	1,00
1810	Stock de vins	200,00	200,00
1900	Instruments	1,00	1,00
1910	Actifs transitoires	0,00	0,00
Total Stocks et creances		1 963,00	203,00
Total de l'actif		52 577,05	51 567,95
Passifs			
Dettes à court terme			
2030	Passifs transitoires	4 664,00	4 018,90
Capitaux propres			
2800	Capital	51 939,10	47 913,05
2991	Pertes et profits/résultats	-4 026,05	-364,00
Total des fonds propres		47 913,05	47 549,05
Total du passif		52 577,05	51 567,95

Corpataux, le 20 août 2018/AM

Compte de pertes et profits 2017-2018

Produits		2016-2017	2017-2018
3000	Subventions	11 400,00	11 400,00
3002	Membres amis	2 405,00	2 345,00
3004	Concert annuel	1 729,95	858,10
3005	Autres prestations(concert Noël)	0,00	720,50
3008	Cotisations cadets	6 435,00	5 391,65
3010	Partitions-cotisations membres	2 900,00	2 800,00
3012	Souper de soutien	3 577,85	3 472,65
3013	Intérêts créanciers	7,25	11,80
3014	Produits extraordinaires (loto)		
Total des produits		28 455,05	26 999,70
Charges			
4000	Salaires/direction	10 767,00	10 545,00
4000	Charges sociales	2 642,15	2 337,20
4005	Frais d'assemblée	113,60	297,00
4007	Frais d'administration	2 646,45	1 742,15
4008	Cotisations et représentation	1 395,00	1 571,15
4012	Frais de conservatoire	2 158,50	1 521,15
4013	Frais de partitions	1 059,80	1 901,00
4016	Frais de cadets/ loc. instruments	7 274,00	6 850,00
	Subside commune 8x200		
4017	Frais d'instruments et uniformes	550,00	500,00
4019	Giron de la Sarine/Fête cantonale	717,00	-77,00
4020	Intérêts et frais bancaires	161,85	176,05
4030	Charges extraordinaires	2 995,75	0,00
4040	Amortissements	0,00	0,00
Total des charges		32 481,10	27 363,70
Résultat de l'exercice		-4 026,05	-364,00

Corpataux, le 20 août 2018/AM

Notre caissier Julian de Lima lit les comptes.

Question de Jérôme Clément: que sont les passifs transitoires? André lui répond que ce sont des factures en suspens entre les deux exercices.

Le bilan au 30 juin 2018 s'élève à CHF 51'567.95 en actifs. L'exercice est déficitaire de CHF 364.00.

Julian demande s'il y a des questions. André explique les coûts des cadets.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont Nadia Schneider et Jean-Noël Clerc. La lecture du rapport est faite par Nadia Schneider.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

André Magne et Julian de Lima sont remerciés par des applaudissements pour le grand travail effectué.

Présentation du budget par Julian (ci-dessus).

Question de Jérôme Clément: Pourquoi CHF 100.- ont été budgétisés pour les frais bancaires, alors que les frais s'élèvent à CHF 177.- actuellement.

André lui répond qu'effectivement ce sera peut-être plus élevé, sauf si les membres amis paient plus par e-banking.

Question de Rémy: Pourquoi le budget des frais de conservatoire est augmenté de CHF 500.-?

André lui répond qu'il a estimé peut-être avoir une augmentation d'élèves.

Rémy lui répond qu'en effet il y aura 1 élève de plus.

Question de Jérôme C.: Est-ce que la paroisse ne versait rien en 2017-2018?

André lui répond que la paroisse nous versait également une subvention, mais le montant est englobé avec celui de la commune.

4. Rapport du Président

Lecture du président, Mario Ramalho.

"Chers membres,

La saison 2017-2018 fut une année un peu tumultueuse, en effet, plusieurs nouvelles sont tombées en même temps. Premièrement, nous avons reçu l'information du montant de la nouvelle subvention communale. Elle a baissé d'un peu moins de moitié, mais je suis sûr que nous arriverons à nous en sortir même avec ce nouveau budget. Vous avez pu voir que nous avons prévu un budget déficitaire de CHF 1'500 CHF qui n'est pas quelque chose d'insurmontable. Il est possible de réaliser encore une manifestation qui peut nous rapporter ce montant. Nous avons également appris le départ de notre directeur Christophe Rody suite à son engagement pour la Gérinia de Marly et pour le Corps de Musique de la Ville de Bulle. Je tiens à le remercier chaleureusement pour tout le travail qu'il a réalisé au sein de notre harmonie et lui souhaite plein de succès pour la suite. Vous trouverez à l'écran une photo de la dernière prestation de Christophe, le 1er août dernier à Corpataux. Nous avons su trouver quelqu'un pour remplacer Christophe, suite à une phase de candidature, nous accueillons parmi nous M. Jérôme Schumacher. Je tiens à l'excuser pour cette assemblée. Il me demande de tous vous saluer et vous attend pour la première répétition qui aura lieu le mercredi 5 septembre 2018. Je lui souhaite la bienvenue et plein de succès pour la conduite de notre société.

Le 25 novembre 2017 exactement nous avons organisé notre souper de soutien sur le thème de l'automne. Je tiens à remercier les animateurs Adeline, Martine, Patricia, Valentine, Jérôme et Rémy. On a eu le droit d'avoir le musée d'histoire naturelle directement dans la salle La Tuffière. Encore bravo pour cette excellente soirée !!!

Au niveau musical, nous avons réalisé un concert de Noël le 17 décembre 2017 à l'église de Corpataux. On a eu énormément de personnes qui sont venues assister à notre concert de Noël. Cela fait énormément plaisir de pouvoir se réunir autour d'un vin chaud, d'un thé et des biscuits. Nous allons renouveler cet événement pour cette saison.

Notre concert annuel s'est déroulé les 4 et 5 mai 2018. Sous la baguette de Christophe et de Dominique pour les tambours du Gibloux, nous avons eu énormément de plaisir à vous écouter. Encore bravo à tous pour cette excellente prestation. Trois personnes ont reçu une distinction durant la soirée : Martine Clerc pour 35 ans de musique, Nicolas et Pascal Schouwey pour 25 ans de musique. Nous avons ensuite poursuivi la saison musicale avec un giron. Celui-ci s'est déroulé à Belfaux avec un peu de pluie.

Le samedi, nous avons joué une belle prestation en salle ainsi que le concours de marche. Nous avons eu la chance de défiler le dimanche dans les rues de Belfaux sans travaux.

Nous avons participé également à plusieurs événements dans la commune comme la confirmation et la dernière en date le premier août.

Nous comptons donc à ce jour 25 musiciens dans l'harmonie. Si vous avez des connaissances, qui ont envie de jouer dans notre fanfare, n'hésitez pas à en parler.

Je tenais à remercier plusieurs personnes qui ont pu travailler tout au long de l'année pour notre société.

Tout d'abord la commission de musique qui a eu depuis cette saison beaucoup plus de responsabilités. Je les remercie Martine, Valentine, Julian, André, Sophie et Pascal pour leur travail et leur engagement. Il ont permis de soutenir le comité dans la réalisation de plusieurs tâches.

Je remercie également tout le travail qui a été réalisé par l'école de musique, Merci à Rémy, Linda, Chantal Schneider et Chantal Brugger.

Je tenais également à remercier et à féliciter le comité actuel pour le travail effectué durant toutes ces années. merci à André Magne pour son engagement et pour la tenue des comptes de la Fanfare, merci à Julian pour son travail au sein du comité et félicitations pour la naissance de sa petite fille Joanne (voilà comme ça tout le monde est au courant), merci également à Géraldine pour m'avoir supporté au comité, mais surtout pour la rédaction de toutes les lettres et PV pour la fanfare.

Je conclue en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans nos activités. Il y a vous, chers amis musiciens, la commission de musique, la commission de l'école de musique, de visites aux malades, les directeurs et moniteurs.

Merci pour votre écoute et je souhaite plein d'avenir positif pour La Lyre. Je transmets le flambeau de présidence avec mes remerciements à Julian.

Vive la musique ! Vive La Lyre de Corpataux-Magnedens."

5. Rapport des directeurs

Christophe Rody m'a transmis ses salutations, il n'a pas pu être présent à l'AG, et il m'a demandé de vous souhaiter tout de bon pour cette nouvelle saison.

Pour les tambours, Mario prend la parole pour remplacer Jean-Noël Clerc:

"Nous avons commencé l'année musical ainsi :

Côté actif

- *La Lyre de Corpataux-Magnedens* => un actif et un congé
- *La Lyre de Farvagny* => 6 actifs
- *L'Echo du Lac Rossens* => 2 actifs et un congé

Côté cadets

- *La Lyre de Corpataux-Magnedens* => Personne
- *La Lyre de Farvagny* => Un en 3ème année + un en 1ère année
- *L'Echo du Lac Rossens* => 3 en 3ème année, dont un au cours cantonal

Pour toute la clique, le but était de proposer un programme varié et plaisant pour nos spectateurs ainsi que d'avoir dégrossi les pièces pour Noël. Premier but, nous l'estimons atteint mais le deuxième nous à valu un mois de mars avec environ autant de répétitions que des professionnels, à corriger pour la prochaine saison.

La qualité musicale des trois concerts étant toujours plus aboutie nous avons fini en apothéose dans la salle de la Tuffière.

Le concours du Giron de Belfaux sous nos couleurs a reçu de très bonnes critiques de la part des experts qui corroboraient avec celles de notre public.

Pour ma part ce fut une très bonne année de la clique (actifs et cadets) mais malheureusement nous ne serons plus dirigés par Dominique au minimum ces deux prochaines années pour causes professionnel et familiale. Nous sommes toujours à la recherche d'un directeur.

Année musicale 2018-19

Nous commencerons avec le même nombre de cadets à la différence que tous les 3èmes suivront en plus les cours de la cantonale. Côté actif, j'ai encore pas mal de travail et parlementations.

- *La Lyre de Corpataux-Magnedens* => un actif
- *La Lyre de Farvagny* => 6 actifs

- *L'Echo du Lac Rossens* => 1 actif sûr et deux en ballottage

Malheureusement Angélique n'a plus la volonté de continuer (j'espère que ce ne sera que passagé). L'Actif de Rossens suit les cours de direction de la cantonale pour la deuxième année mais est encore trop jeune (17 ans et pas assez de poigne) pour prendre les rênes de la clique.

Pour le Giron de Farvagny 2019 nous devons composer avec un programme allégé et nous participerons au concours du Giron sous les couleurs de Rossens => Pièces de concours, pièce marchante et pièce de show et/ou pièce avec Fanfarons.

Je vous souhaite une excellente soirée et très bonne année musicale avec notre nouveau chef, bienvenue. Jeannot."

Pour l'école de musique, Rémy prend la parole :

"Pour les années 2017-2018 la commission de l'école de musique était composée de Linda, Chantal Schneider, Chantal Brügger et moi.

Au niveau administratif nous avons supprimé l'article concernant le remboursement en cas d'arrêt de l'élève.

Nous avons 6 professeurs qui donnent des cours à nos élèves. Deux élèves sont au conservatoire, nous avons donc 4 professeurs sous contrat.

Au niveau des manifestations: un élève a participé au cortège de la st-Nicolas ainsi qu'au concert annuel.

Lors de la soirée découverte, 2 enfants sont venus nous écouter et il y a eu une inscription à l'école de musique.

Une sortie à Charmey aventure a été organisée avec les cadets et les plus jeunes de la fanfare.

Livia Boyer qui jouait du haut-bois a démissionner.

Nos perspectives pour la suite: refaire un corps de cadet avec des répétitions fréquentes (sous l'impulsion de la fanfare), + intégrer les jeunes dans les prestations de la fanfare.

Rémi remercie les autres membres de la commission de l'école de musique."

6. Présentation du programme 2018/2019

o Concert de Noël	16 décembre 2018
o Souper de soutien	2 février 2019
o Confirmation	23 mars 2019
o Concert annuel	???
o Communion	25 mai 2019
o Giron Farvagny	29 mai au 2 juin 2019
o Fête dieu	20 juin 2019

o Patronale

22 juin 2019

Les répétitions démarreront à partir du mercredi 5 septembre 2018.

Il y a une discussion à propos de la date du concert annuel. Les musiciens préfèrent le faire au mois de mai, mais la salle est prise. A voir si le concert se fera à l'église ou ailleurs.

7. Admission, démissions, congés

Admissions membres actifs : aucune

Démissions membres actifs :

- Marc Zimmermann
- Dominique Sallin
- Rémy Philipona
- Angélique Kolly
- Léo Tinguely
- Delphine Kolly (qui n'était pas officiellement membre active)

8. Nominations statutaires et réélection du comité

Membres honoraires

- Angélique Kolly
- Dominique Sallin

Membre d'honneur

- Marc Zimmermann

Commission de musique :

- Martine Clerc
- Sophie Monney
- Pascal Schouwey

Démission à la commission de musique : Christophe Rody

Admission à la commission de musique : Jérôme Schumacher, Bertrand Clerc, Nadia Schneider

Commission de visite aux malades :

- Mélanie Vonlanthen
- Patricia Duc

Les vérificateurs des comptes

- Jean-Noël qui sera vérificateur pour la 2ème fois avec Jérôme C. qui sera vérificateur pour la 1ère fois et Géraldine devient suppléante.

Sous-directeur :

- Bertrand Clerc

Comité :

Membre actuel :

- Julian de Lima

Démission du comité :

- Mario Ramalho
- Géraldine Ramalho

Admission au comité :

- André Magne
- Linda Schneider
- Emilie Zimmermann
- Valentine Bürgy

Ecole de musique:

La gestion de l'école de musique sera assurée par le comité.

9. Divers

Calendrier des fanfares de la commune :

Concerts annuels :

- Rossens : 29, 30 mars 2019
- Le Glèbe : 21 avril 2019
- Farvagny: 13 avril 2019

Délégation 2018/2019 :

- | | | |
|------------|------------------|---------------------|
| ▪ AG EJHS | 3 septembre 2018 | André, Bertrand |
| ▪ AG Giron | novembre 2018 | Valentine, Patricia |
| ▪ AG AFJM | novembre 2018 | Linda, Lucienne |
| ▪ AG SCMF | mars 2018 | Emilie, Mélanie |

Souper de soutien 2018:

Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation.

- Pour information, nous avons recommencé à zéro le tournus et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre se sont occupés du souper de soutien 2012.

- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.
- Pour 2014 (reporté au printemps 2015): Jean-Pierre Zimmermann, Marc Zimmermann, Emilie Zimmermann, Christophe Rody, Michel Vonlanthen, Martine Clerc. Responsable de l'organisation : Martine.
- Pour 2015 sont tirés au sort : Géraldine Ramalho, Hubert Clerc, Lucienne Monney, Dominique Sallin, Pascal Monney, Pascal Schouwey.
- Pour 2017, nous recommençons le tournus. Sont désignées : Sophie Monney, Lucienne Monney, Jérôme, Mélanie Vonlanthen, Linda Schneider, Patricia Duc.
- Pour 2018, sont tirés au sort : Pascal, Jean-Noël, Hubert, Ronald, Jasmine, Michel. Responsable: Jean-Noël

Divers :

Mme Paola Ghielmini Krayenbuhl, conseillère communale, prend la parole. Elle félicite tout d'abord les membres et les nouveaux membres du comité.

Elle amène les salutations du conseil communal de Gibloux. La commune est fière d'avoir autant de sociétés actives, une soixantaine. Elle comprend qu'il y a des hauts et des bas au niveau du nombre de membres de la société. Elle remercie les bénévoles qui oeuvrent à faire marcher la société.

La fanfare anime le village et c'est important. L'effectif n'est pas important, elle pense qu'il faut peut-être envisager des synergies avec les musiciens des autres communes, comme lors de la collaboration le 1er août.

Au niveau du budget, la politique de subventionnement a dû être harmonisée. Ils ont essayé de faire un travail d'évaluation des sociétés et ont choisi comme critère la formation des jeunes. La commune de Corpataux était très généreuse avec ses sociétés. La commune de Gibloux veut favoriser ce qui amène de l'animation en faveur de la jeunesse. Des sociétés peuvent se greffer à fritime.

Concernant la réservation de la salle la Tuffière, il n'y a plus de différence entre les sociétés de la commune. Elle constate que la salle est très prise en mai 2019, malheureusement pour nous.

La priorité est accordée à la saison culturelle, mais ensuite on peut réserver rapidement la salle. La commune va digitaliser l'agenda, tout le monde aura accès aux réservations de la salle. Mme Ghielmini Krayenbuhl va tenir au courant le comité dès que l'agenda de la saison culturelle est fixé.

Question de Jérôme C.: Dans le cadre de la refonte, est-ce qu'on ne pourrait pas réserver la salle chaque année un week-end de mai?

Mme Paola Ghielmini Krayenbuhl répond que pour les prochaines années, la commune devrait entendre que la société veut un week-end de mai.

Mme Paola Ghielmini Krayenbuhl parle ensuite de la mise à disposition des infrastructures. La fanfare a un local de répétition réservée pour elle.

Les salles de la commune sont mises à disposition gratuitement du moment qu'il y a du public, donc pour les concerts, soupers de soutien, etc ...

Mme Paola Ghielmini Krayenbuhl finit en disant qu'elle est contente d'avoir comme interlocuteurs l'animation villageoise pour Corpataux. Toute la commune vivra un grand événement avec le Giron 2019 à Farvagny..

Marinette Angéloz prend la parole pour expliquer qu'elle se donne jusqu'aux vacances d'automne pour voir si son niveau est ok, sinon elle pense arrêter la société.

Remarque de Bertrand Clerc, qui a été déçu de voir si peu de musiciens le 1^{er} juillet à l'audition de l'école de musique. Il fait aussi remarquer qu'il faut réfléchir à une meilleure utilisation des instruments qui se trouvent au local. Il rappelle aussi que la dernière modification des statuts date du 24 avril 2012.

Julian de Lima dit qu'il aimerait réserver la salle pour 2020, qu'il aimerait organiser un concert de préparation avant la cantonale du 23-24 mai 2020. Il attend que la commission de musique fixe ces dates .

Il indique ensuite que la fête des vignerons (du 18 juillet au 11 août à Vevey) cherche des sociétés pour des "stands up" dans la ville. Il voudrait fixer 5 jours à proposer à l'organisation. Est-ce que ça intéresse les membres?

Bertrand dit qu'on ne fait pas beaucoup de sorties, qu'on pourrait voir avec d'autres sociétés.

12 musiciens sont intéressés, Julian va voir avec les autres sociétés de la commune.

Julian a une idée pour l'école de musique.

Il veut aller dans la direction de faire un groupe pour juste apprendre le rythme, faire de la body percussion, jusqu'à passer à un instrument. Comme les jeunes se voient souvent, ils avancent ensemble. But: trouver un professeur pour monter ce groupe.

Jérôme pense qu'il faut tester, il faut voir avec le directeur s'il est intéressé, il faut quelqu'un qui est à l'aise avec les petits.

Julian met en garde contre les coûts qui deviendront plus élevés si on augmente le nombre de cadets. Le comité doit réfléchir à des solutions, il faut éviter d'augmenter les cotisations.

La première verrée est offerte par notre parrain puis Mario Ramalho offre la deuxième verrée.

L'Assemblée est levée à 22h06

